

2021 EN UN COUP D'ŒIL

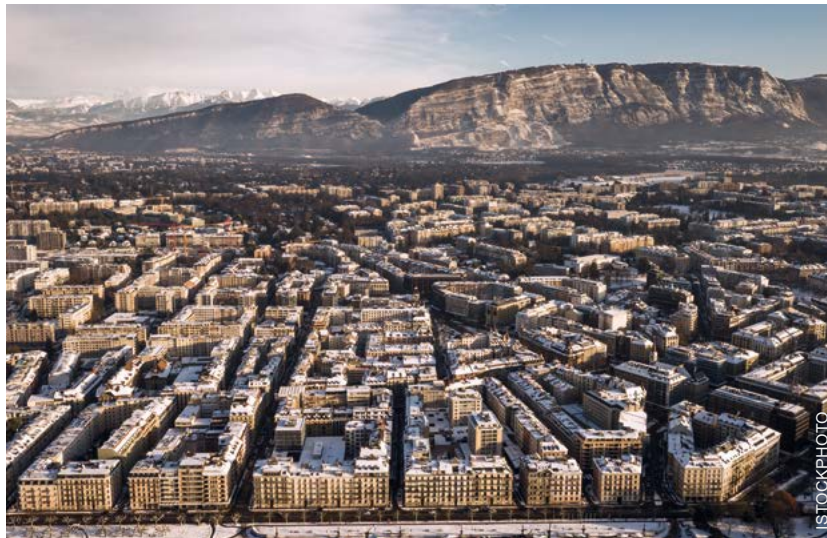
POLITIQUE EXTÉRIEURE
DU CANTON DE GENÈVE



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

POST TENEBRAS LUX

GENÈVE, TOUT À LA FOIS SUISSE, TRANSFRONTALIÈRE ET INTERNATIONALE



Lutte contre la criminalité ou enjeux environnementaux, problématiques sanitaires ou fiscales: tous les enjeux majeurs de notre temps font fi des frontières, qu'elles soient cantonales, fédérales ou internationales. Nous vivons dans un monde global, interconnecté, interdépendant.

En 2021, le Conseil d'Etat a continué à se mobiliser pour sensibiliser sur cette réalité: passer la frontière, à Genève, ce n'est pas un voyage exceptionnel, mais un acte du quotidien. Genève, c'est un bassin de vie commun qui s'étend sur deux pays, la France et la Suisse. Ainsi, la libre circulation des personnes et la stabilité des relations de voisinage sont fondamentaux à la vitalité économique et sociale de notre région.

C'est pourquoi le Conseil d'Etat s'est engagé pour obtenir des décisions favorables en terme de liberté de déplacement en période de pandémie. Il s'est engagé pour défendre les intérêts genevois en matière d'infrastructures en déposant in corpore, accompagné par des élus vaudois et français, le projet d'agglomération de quatrième génération à Berne. Il s'est engagé pour que les accords entre la Suisse et la France sur le télétra-

vail frontalier puissent être prolongés, afin de permettre aux nombreuses personnes concernées de pouvoir exercer leur activité professionnelle depuis leur domicile sans entrave administrative.

Enfin, il s'est engagé – et continuera à s'engager – afin qu'une solution soit trouvée dans les discussions entre la Suisse et l'Union européenne (UE). Des relations stables et constructives avec l'UE sont en effet indispensables pour Genève, son tissu économique ouvert et innovant, ses institutions académiques, son statut international et son assise transfrontalière.

Car le canton de Genève est tout à la fois viscéralement suisse, enraciné dans un territoire transfrontalier et profondément tourné vers le monde.

Serge Dal Busco

*Président du Conseil d'Etat et
Conseiller d'Etat délégué aux affaires
régionales et fédérales de la République et
canton de Genève*

DÉPÔT DU PROJET D'AGGLOMÉRATION 4 À BERNE



8 juin 2021 - Rencontre entre la députation aux Chambres et le Conseil d'Etat de Genève

Le 8 juin 2021, les représentants suisses et français du Grand Genève se sont rendus à Berne afin de déposer auprès de la Confédération la quatrième édition du projet d'agglomération (PA4).

Les trois premières éditions du projet d'agglomération ont permis aux infrastructures clés de l'agglomération de bénéficier de près de 510 millions CHF de cofinancements fédéraux. Si elles sont validées par la Confédération, les réalisations du PA4 compléteront le réseau de mobilité durable du Grand Genève, dont le Léman Express forme la colonne vertébrale. Mis en service fin 2019, le Léman Express a quasiment atteint ses objectifs de fréquentation de 50'000 voyageurs par jour, malgré une situation dégradée par la pandémie.

La principale réalisation du PA4 concerne la réorganisation des espaces publics de la gare Cornavin, accompagnant sa future gare souterraine, véritable portail de la Suisse vers l'ouest de l'Europe. La gare Cornavin renforcera sa position de pôle multimodal au cœur d'une agglomération qui a dépassé le million d'habitants. Deux prolongements de

trams transfrontaliers, à Ferney-Voltaire et à Annemasse, ainsi qu'une adaptation du parcours des trams dans le secteur de Cornavin viennent compléter la liste des projets phares. Enfin, fort du succès de la Voie verte, le réseau des pistes cyclables s'étendra en direction de Bernex et Versoix. La Confédération évalue actuellement le PA4 du Grand Genève et les demandes de cofinancement liées. Elle communiquera son rapport d'examen d'ici l'été 2022.

Le Conseil d'Etat genevois a par la suite rencontré M. Ignazio Cassis, vice-président de la Confédération et conseiller fédéral en charge des affaires étrangères. A l'issue des échanges sur la Genève internationale et les relations avec la France, il lui a remis un tronçon de rail, symbole du lien entre Berne et Genève.



8 juin 2021 - Remise du PA4 aux représentants de l'Office fédéral compétent (ARE) par les membres du Grand Genève

ENJEUX FÉDÉRAUX

POUR UNE DIVERSITÉ MÉDIATIQUE

Le Conseil d'Etat genevois s'est engagé en faveur du train de mesures pour l'aide aux médias. Il a initié des démarches ciblées auprès des instances intercantionales et des parlementaires fédéraux pour soutenir cet objet, qui a été adopté par le Parlement fédéral en juin 2021. À ses yeux, la Confédération a un rôle particulier à jouer dans le secteur de la presse, lequel traverse une crise structurelle majeure : une aide indirecte ainsi qu'un soutien aux médias en ligne permettraient de maintenir la qualité de la presse locale ainsi que la diversité de la presse régionale et nationale. Ce train de mesures a été attaqué par référendum et refusé par le peuple en février 2022.

Par ailleurs, l'adaptation des zones de desserte des radios locales et des télévisions régionales a fait l'objet d'une consultation fédérale dans le cadre de la révision de l'ordonnance sur la radio et la télévision. Le gouvernement genevois a exprimé plusieurs réserves : l'abandon de la diffusion par ondes ultra-courtes (OUC) en 2025 sur le sol suisse, au profit du seul DAB+, lui apparaît comme extrêmement problématique pour les diffuseurs situés en zone frontalière. En outre, dans le cadre de la nouvelle définition des zones de desserte radiophoniques, il a également plaidé pour que la société au bénéfice de la nouvelle concession valdo-genevoise puisse créer des rédactions et marques distinctes à Genève et dans le canton de Vaud, afin que l'ancrage local et la diversité de l'information soient garantis.





EUROPE: LE STATU QUO N'EST PAS UNE STRATÉGIE

L'arrêt en mai 2021 des négociations sur l'accord institutionnel a déclenché une spirale négative dans les relations avec l'Union européenne (UE), menaçant de facto l'architecture bilatérale construite depuis 20 ans. Les premières conséquences se font déjà sentir : accès réduit au marché européen induit par l'érosion progressive des accords existants, exclusion des hautes écoles et des PME des programmes européens de recherche et innovation, et manque de perspectives pour des coopérations dans de nouveaux domaines stratégiques.

Conscient de ces enjeux, et déterminé à œuvrer pour sortir de cette impasse, le canton de Genève a, dès le mois de juin, fait part aux autorités fédérales de ses inquiétudes. Le Conseil d'Etat a aussi thématisé cette question avec la députation genevoise aux Chambres fédérales, se prononçant par ailleurs pour un déblocage de la contribution suisse de cohésion en faveur de certains Etats membres de l'UE. Parallèlement, il s'est investi au sein des instances intercantionales pour que les cantons mènent, de concert avec le Conseil fédéral, une réflexion approfondie sur le dossier européen.

UNE CARTE DE VISITE POUR GENÈVE

L'une des manières de faire connaître les atouts et les particularités du canton de Genève au Parlement fédéral consiste à inviter les commissions à siéger sur place. Lors de ces visites, des programmes mettant en avant les forces culturelles, sociales ou économiques du canton sont élaborés conformément aux souhaits des présidents de commissions.

L'automne 2021 a été particulièrement riche dans ce domaine, puisque pas moins de trois commissions du Conseil national ont choisi de venir à Genève. La commission des affaires juridiques, sous la présidence de

Laurence Fehlmann Rielle, celle de l'économie et des redevances, sous la présidence de Christian Lüscher et celle de politique extérieure, sous la présidence de Tiana Moser. Trois programmes à thème, comprenant une partie récréative, ont mis en avant les richesses du Musée de la Croix-Rouge, du vignoble genevois ou du WEF. Ce type de visite permet aux membres du Conseil d'Etat, ainsi qu'aux services administratifs, de consolider un réseau précieux lors de la défense des dossiers genevois sur la scène fédérale. Il est apprécié des commissaires, car il leur permet de découvrir une région sous un angle inattendu.



Musée de la Croix-Rouge



Train RE sur l'axe Genève-Lausanne

MÉTROPOLE LÉMANIQUE: LA RÉALISATION D'UNE NOUVELLE LIGNE FERROVIAIRE EST URGENTE

Suite à l'interruption accidentelle du trafic ferroviaire entre Genève et Lausanne en novembre 2021, les gouvernements genevois et vaudois, sous l'égide de la Métropole lémanique, se sont mobilisés conjointement pour rappeler à la Confédération la nécessité de développer rapidement une nouvelle ligne ferroviaire à l'horizon 2050. Actuellement, la mobilité au sein du deuxième pôle économique du pays dépend en effet grandement d'une seule et fragile ligne de chemin de fer. Une situation unique en Suisse entre deux grandes villes et régions. Quand cet axe central est coupé, la situation devient intenable non seulement pour des dizaines de milliers de pendulaires et de voyageurs, mais aussi pour la desserte logistique.

Différentes interventions parlementaires ont été déposées aux Chambres fédérales pour relayer le problème à la Confédération et lui demander d'agir rapidement sur cet enjeu crucial.



Barrage de Chancy

APPROVISIONNEMENT EN ÉLECTRICITÉ SÛR ET PROTECTION DU CLIMAT

Plusieurs législations concernant l'énergie et le climat ont été proposées par le Conseil fédéral au Parlement ou mises en consultation. La loi relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur les énergies renouvelables est ainsi entrée en processus parlementaire. Elle est traitée au sein de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie. Le canton de Genève s'est activé pour faire valoir sa position : par l'intermédiaire des SIG, il applique avec succès des programmes d'efficacité énergétique auprès des privés,

des industries et de la population. C'est pourquoi il soutient leur extension à l'échelon national. Fin décembre, le Conseil fédéral a envoyé en consultation la loi révisée sur le CO₂, issue de l'échec de la votation populaire de juin 2021. Elle vise à réduire de moitié les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. Genève suivra de près ce dossier stratégique en 2022.

FREINER LES COÛTS DE LA SANTÉ

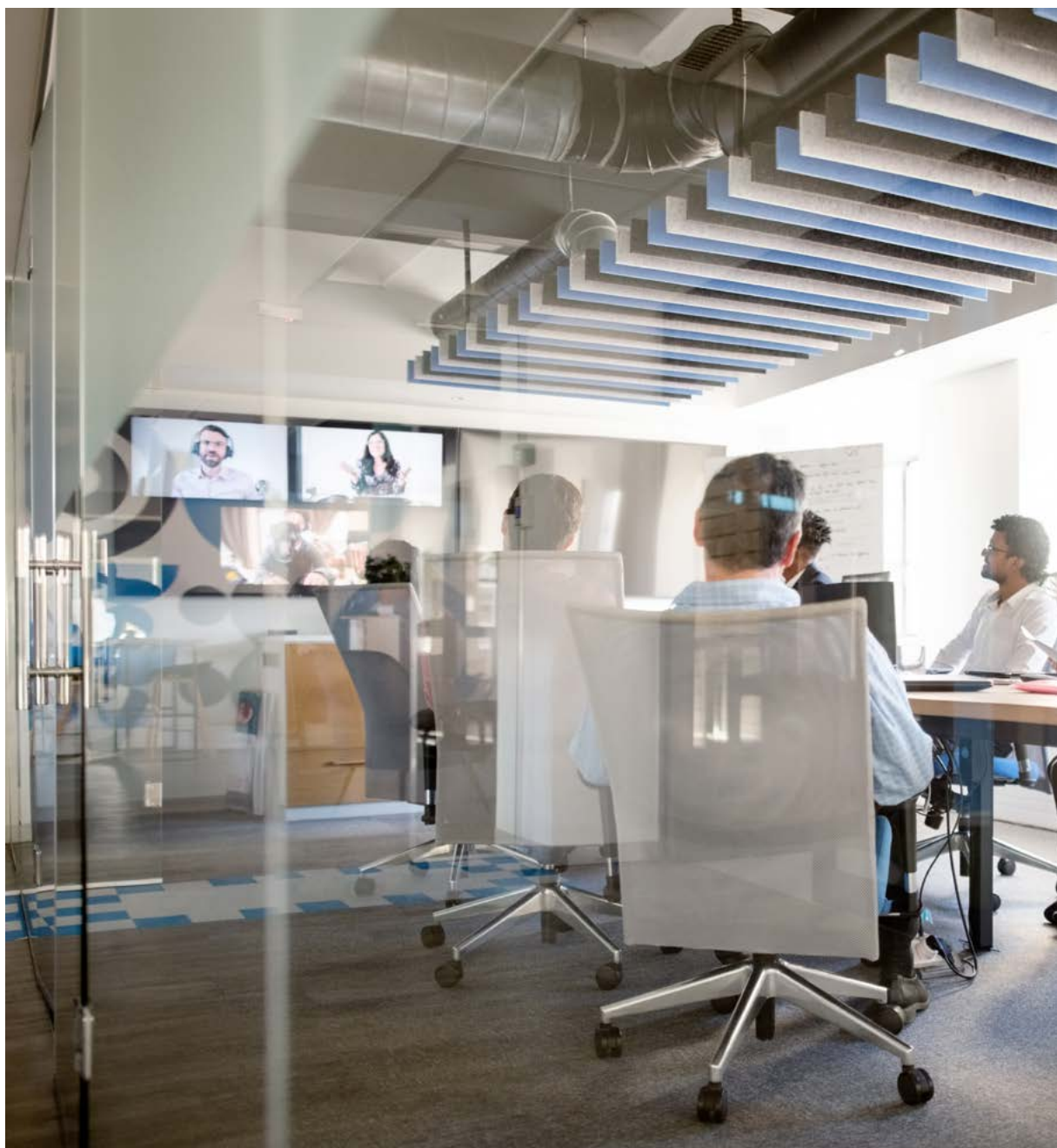
Un premier paquet de mesures visant à endiguer la hausse des coûts de la santé a été adopté par les Chambres fédérales en juin, après de nombreux désaccords. Il prévoit notamment les conditions régissant les projets pilotes, une mesure importante pour le canton de Genève – qui s'est illustré dans ce domaine à l'échelon suisse – ainsi que des forfaits pour les prestations ambulatoires. Un second train de mesures est actuellement traité par le parlement. Il comprend

l'introduction d'un prix de référence pour les médicaments. L'ensemble de ces mesures a été proposé par tranches depuis 2019 par le Conseil fédéral. La maîtrise des coûts de la santé est une priorité pour Genève, qui défend ce dossier au travers de contacts ciblés sur la scène parlementaire fédérale et d'actions coordonnées au niveau des cantons latins.



© Louis Brisset / HUG

ENJEUX TRANSFRONTALIERS





TROUVER UNE SOLUTION DURABLE POUR LE TÉLÉTRAVAIL FRONTALIER

Depuis l'éclatement de la pandémie de coronavirus, la pratique du télétravail est entrée dans le quotidien de nombreuses personnes. Cette nouvelle forme de travail peut avoir des effets bénéfiques en matière d'environnement et de mobilité pendulaire dans l'agglomération du Grand Genève, mais elle recèle aussi des interrogations concernant les systèmes fiscaux et d'assurances sociales auxquels des milliers de travailleurs frontaliers et leurs entreprises doivent être soumis. Tout au long de l'année sous revue, le Conseil d'Etat s'est engagé pour assurer la prolongation des accords amiables transitoires entre la Suisse et la France, qui garantissent des conditions-cadres stables pour le télétravail. Persuadé qu'une solution viable sur le long terme doit être trouvée, il a sensibilisé les autorités fédérales et les partenaires français sur les spécificités de notre bassin de vie transfrontalier. En même temps, le canton de Genève s'est associé à une étude transfrontalière visant à analyser l'impact réel du télétravail et ses conséquences en matières économique, environnementale ou sociale.



Douane de Perly

ÉLARGIR LES DÉMARCHES POUR RÉDUIRE LE TRAFIC PENDULAIRE

Les démarches transfrontalières pour réduire les flux pendulaires de trafic individuel motorisé au travers des axes secondaires ont franchi de nouvelles étapes en 2021.

Pour commencer, les partenaires franco-suisse ont mis en œuvre des mesures supplémentaires afin de réduire les nuisances liées aux passages de frontière au cœur des villages au sud du canton. En sus du renforcement de l'offre des transports publics et des mesures en faveur du covoiturage, des feux ont été placés pour réguler le trafic automobile. Puis le canton de Genève a souhaité élargir cette démarche fructueuse à d'autres frontières. Le secteur du Chablais, à l'Est

du canton, est actuellement à l'étude. Dans l'attente d'un diagnostic approfondi sur les flux transfrontaliers, les partenaires franco-suisse ont d'ores et déjà décidé de mener un essai de fermeture des douanes de Cara et de la Renfile entre 22h00 et 5h00, visant à réduire les nuisances sonores nocturnes sur ces axes. Cet essai ouvre la voie à d'autres mesures complémentaires pour favoriser le report modal sur la ligne du Léman Express qui dessert le secteur, sur le covoiturage et le vélo.

RENFORCER LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE PROJETS D'INFRASTRUCTURES

L'année 2021 a permis d'approfondir les échanges entre le canton de Genève et les autorités françaises sur un certain nombre de projets structurants susceptibles d'avoir des incidences transfrontalières. Un dialogue entre autorités suisses et françaises a été ouvert afin d'offrir les clarifications nécessaires concernant le projet de liaison autoroutière Machilly - Thonon-les-Bains ainsi que ses impacts sur la mobilité transfrontalière et les milieux naturels dans le canton de Genève.

Dans cette même logique de transparence, le canton de Genève a aussi pu engager un dialogue constructif avec les partenaires français autour du projet de centre commercial OPEN à Saint-Genis-Pouilly. Ces démarches ont mis en lumière la nécessité de renforcer la collaboration transfrontalière dans ce domaine, en garantissant des échanges d'informations précoces sur les projets structurants prévus à proximité de la frontière.



PRIX COHÉSION ET SOLIDARITÉ LÉMANIQUE: RÉCOMPENSE DES PLUS BELLES INITIATIVES ENTREPRENEURIALES DE PART ET D'AUTRE DE LA FRONTIÈRE

Imaginé par le Conseil du Léman pour valoriser le savoir-faire, l'esprit d'initiative et la créativité entrepreneuriale du territoire lémanique, ce prix a été décerné pour la 1^{re} fois lors de l'Assemblée plénière du Conseil du Léman le 26 novembre 2021. Doté de 25'000 CHF, il a été mis en place en étroite collaboration avec les Unions Lémaniques des Chambres de Commerce, de l'Agriculture, de l'Artisanat et des Métiers.

Les quelques 50 dossiers de candidatures soumis au jury recoupaient l'ensemble des domaines définis: vivre-ensemble et cohésion économique et sociale, emploi et formation, terroirs et produits locaux, patrimoine naturel et culturel ainsi que savoir-faire artisanal et traditionnel. Cinq lauréats ont été retenus pour leur créativité et le développement de nouveaux services ou processus s'intégrant au cœur du tissu économique local et dont les pratiques étaient source d'inspiration pour être exportées et reproduites de part et d'autre de la frontière.



Ferme 4 Saisons Reignier-Esery



Projet de la gare supérieure du Téléphérique du Salève

AMBITIEUX PROJET DE RÉNOVATION POUR LE TÉLÉPHÉRIQUE DU SALÈVE

Le Téléphérique du Salève a fermé ses portes le 29 août 2021 pour 20 mois, afin de permettre la rénovation de ses deux gares et de leurs abords. C'est un projet ambitieux voulu par la structure de gouvernance transfrontalière propriétaire des bâtiments, le Groupement local de coopération transfrontalière pour l'exploitation du Téléphérique du Salève (GLCT TS), qui a constaté l'inadéquation entre le nombre croissant de voyageurs du Téléphérique et les bâtiments vieillissants. Il est signé par le Bureau DDA Architectes à Paris, désigné au terme d'un concours lancé en 2018.

Le projet prévoit une réhabilitation majeure des deux gares. La station supérieure sera dotée d'une nouvelle salle de restaurant panoramique, s'inspirant du projet initial de l'architecte genevois Maurice Brillard qui, dans les années 30, imaginait une salle de bal-restaurant dans cet espace grandiose. La rénovation permettra au bâtiment de retrouver son lustre sans dénaturer le site naturel dans lequel il s'inscrit. De nouveaux espaces d'accueil et d'animation sont prévus en gare d'arrivée, dont une salle de séminaires.

Le chantier de rénovation de la gare haute a démarré au mois de septembre 2021. Il sera suivi en 2022 par celui de la gare basse pour une réouverture prévue en mai 2023.



AU-DELÀ DES FRONTIÈRES CANTONALES

Le service des affaires européennes, régionales et fédérales (SAEF) est chargé de mettre en œuvre la politique extérieure du canton de Genève. En appui au Conseil d'Etat, il agit de manière transversale pour la promotion des intérêts genevois sur les scènes fédérale, intercantonale, régionale et transfrontalière. Le SAEF joue le rôle d'interface entre les services du canton, ainsi que

le réseau de partenaires externes et apporte son expertise sur les dossiers de politique extérieure. Il veille à la coordination des démarches genevoises au-delà des frontières cantonales.

EN SAVOIR PLUS

Réponses genevoises aux consultations fédérales

Liste des Conférences intercantionales et délégations

Liste des Instances transfrontalières et délégations

Rapport annuel de la CdC

Rapport annuel de la CGSO

Projets Interreg V 2014-2020 concernant Genève

Résultats des votations populaires à Genève sur des objets fédéraux

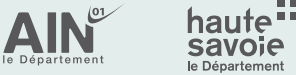
Rapport annuel du Conseil du Léman

Rapport annuel du CRFG

Service des affaires européennes, régionales et fédérales

Métropole lémanique

PRINCIPAUX ORGANISMES TRANSFRONTALIERS

QUI	MEMBRES
	Suisse  France 
	Suisse  France 
	Suisse  France 

MISSIONS	ACTIONS
Création en 1973 • Constitue le lieu privilégié des discussions entre le canton de Genève et l'Etat français, en présence de l'ensemble des collectivités françaises • Assure le suivi de la compensation financière genevoise gérée par les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie	• Plateforme de dialogue entre tous les acteurs institutionnels du bassin transfrontalier pendant la pandémie • Analyse de l'évolution sanitaire et des conséquences économiques de la crise COVID-19 au niveau régional • Sensibilisation des autorités compétentes sur les enjeux du cadre réglementaire du télétravail transfrontalier • Arbitrage de questions de voisinage : scolarisation à Genève des enfants domiciliés en France voisine, trafic pendulaire, impacts transfrontaliers des grandes infrastructures • Coopérations policières et douanières • Suivi statistique des évolutions démographiques, économiques et sociales de l'espace transfrontalier
Création en 1987 • Réunit les 3 cantons et les 2 départements français de l'espace lémanique pour collaborer sur les thématiques d'économie, de mobilité, d'environnement et de culture • Promeut l'espace et l'identité lémaniques au travers de projets communs intégrant les acteurs de la société civile	• Journées thématiques annuelles organisées par les Unions lémaniques en faveur du tissu économique (entreprises, artisanat et agriculture) • Projet Objectif Découverte Léman de mise en réseau des acteurs du tourisme • Schéma de cohérence lémanique des transports : cartographie numérique pour valoriser la mobilité multimodale • Moustique tigre : campagne de prévention et de sensibilisation • Dispositif de résidences artistiques transfrontalières • Soutien aux événements sportifs en faveur de la jeunesse
Création en 2013 • Organise le développement de l'agglomération franco-valdo-genevoise dans ses trois domaines de compétence : la mobilité, l'aménagement du territoire et l'environnement • Pilote les démarches liées à la politique des agglomérations développée par la Confédération suisse	• Elaboration et gestion des 4 générations de projets d'agglomération • Coordination des planifications transfrontalières (aménagement du territoire, mobilité, environnement) • Assises européennes de la transition énergétique (janvier 2018 puis 2022) • La nuit est belle (septembre 2019 puis mai 2021) • Genève en transition : déploiement de la transition écologique dans l'agglomération • Voie verte et application mobile GéoVélo

